

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
AXIANS FIBRE NORMANDIE - TRAVAUX DE FIBRE OPTIQUE – IMPASSE DES CARRIERS ARRETE N° 2024/209		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la permission de voirie en date du 14 août 2024 de la société AXIANS FIBRE NORMANDIE sollicitant la Ville, au bénéfice de FREE, pour des travaux de pose de fourreaux pour le déploiement de la fibre optique impasse des carriers à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des différents usagers et de régler la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société AXIANS FIBRE NORMANDIE est autorisée à entreprendre, à partir du 2 septembre 2024, et pour une durée de 90 jours, des travaux de pose de fourreaux pour le déploiement de la fibre optique impasse des carriers à Ifs.
- Article 2 :** La société AXIANS FIBRE NORMANDIE est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 3 :** Après les travaux, la société AXIANS FIBRE NORMANDIE devra remettre la zone des travaux (chaussées, espaces verts...).
- Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société AXIANS FIBRE NORMANDIE ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 23 août 2024

Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE.

